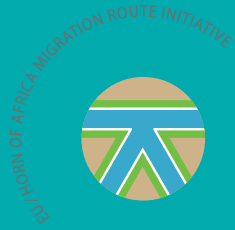




Mobilité climatique dans les pays du Processus de Khartoum : une exploration des interventions

MMC Rapport, octobre 2022



Khartoum
PROCESS



Projet financé par l'Union européenne



Dans le cadre du Programme de Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité (MMD)

Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Crédit de la photo de couverture :

© UNHCR / Samuel Otieno.

Angelina Peter et sa famille ont été déplacés par les inondations au Soudan du Sud. Elle est photographiée en train d'aller chercher de l'eau sur un site de personnes déplacées à Malakal.

Remerciements

Auteurs : Nicole Pfefferle et Olivia Akumu.

Révision : Ayla Bonfiglio, Roberto Forin, Jane Linekar (MMC). Barbara Salcher, Iulia Jolley-Socea, Amina Abdel Malik (ICMPD).

Mise en page et conception : Simon Pegler.

Remerciements particuliers : Le Secrétariat du processus de Khartoum (financé par l'UE et mis en œuvre par l'ICMPD) pour ses orientations.

Citation suggérée : Centre des migrations mixtes (2022) *Mobilité climatique dans les pays du Processus de Khartoum : une exploration des interventions*. Disponible sur : <https://www.khartoumprocess.net/resources/library/reference> and <https://mixedmigration.org/resource/climate-mobility-khartoum-process-countries/>

À propos du Centre sur la migration mixte

Le MMC est un réseau mondial engagé dans la collecte de données, la recherche, l'analyse et le développement politique et programmatique sur la migration mixte, avec des centres régionaux hébergés dans les bureaux régionaux du DRC en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine, ainsi qu'une petite équipe mondiale à Genève.

Le MMC est une source majeure de données, de recherches, d'analyses et d'expertise indépendantes et de haute qualité. Le MMC a pour objectif d'améliorer la compréhension de la migration mixte, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, d'informer des réponses de protection reposant sur des données probantes pour les personnes en déplacement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur la migration mixte. Le MMC met l'accent sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est régi par ce dernier. Alors que son lien institutionnel avec le DRC garantit que le travail du MMC est ancré dans la réalité opérationnelle, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et de développement de politiques sur la migration mixte pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire au sens large.

À propos de ce rapport

Ce rapport a été préparé pour l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum) et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) dans le cadre du partenariat entre le MMC et l'ICMPD pour favoriser des politiques et des programmes de migration efficaces et durables. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet « Soutien au dialogue Afrique-UE sur la migration et la mobilité » (MMD). Son contenu relève de la seule responsabilité de MMC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

Pour plus d'informations sur le Centre des migrations mixtes, visitez le site web : www.mixedmigration.org

Pour plus d'informations sur le Processus de Khartoum, visitez le site web : www.khartoumprocess.net



Projet financé par l'Union européenne



Dans le cadre du Programme de Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité (MMD)



Table des matières

Remerciements	3
Liste des acronymes	5
Liste des figures	5
1. Introduction	6
2. Méthodologie	8
Collecte de données	8
Cadre analytique	8
Limites de la recherche	9
3. Analyse de la littérature	9
Lier changement climatique et mobilité	9
Tendances en matière de mobilité	10
Déplacement forcé et changement climatique	10
Adaptation et résilience	10
Mobilité volontaire, déplacement forcé et immobilité	11
Aménagement urbain et mobilité	11
Approche de la mobilité climatique dans l'ensemble de la société	12
Cadres politiques pertinents pour les États membres du Processus de Khartoum	12
4. Résultats de la cartographie exploratoire	14
Déplacement et changement climatique	15
Adaptation et résilience	16
Aménagement urbain et mobilité	16
Approche de la mobilité climatique dans l'ensemble de la société	17
Observations générales et éclairages sur les activités et interventions en matière de mobilité climatique	18
5. Conclusion	19
Possibilités de mobilité anticipative en réponse au changement climatique	19
Aller au-delà de la théorie et des preuves pour passer à l'action	20
Équilibrer les responsabilités et le financement	20
Le processus de Khartoum comme plateforme d'échange	20
Annexe 1. Liste des participants à la recherche	21
Annexe 2. Bibliographie	22

Liste des acronymes

CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande pour la coopération internationale)
ICMPD	Centre international pour le développement des politiques migratoires
ICPAC	Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD
IDMC	Internal Displacement Monitoring Centre (Observatoire des situations de déplacement interne)
IGAD	Intergovernmental Authority on Development (Autorité intergouvernementale pour le développement)
MMC	Centre des migrations mixtes
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Liste des figures

Encadré 1. Note sur la terminologie.....	5
Figure 1. Les tendances observées, calculées depuis 1980, montrent une nette augmentation des températures et un changement dans les régimes des précipitations dans l'est de l'Afrique.....	7
Figure 2. Cadre analytique.....	8
Figure 3. Prévalence des activités et des interventions en matière de mobilité climatique, sur la base des entretiens de recherche.....	14
Figure 4. Carte des aléas de l'ICPAC sur les précipitations exceptionnelles hebdomadaires.....	15

Note sur la terminologie

La terminologie entourant la mobilité induite par le climat n'est pas harmonisée.¹ Différentes terminologies et définitions sont actuellement employées, les plus contestées étant « migrants/réfugiés environnementaux/climatiques » ou « mobilité induite par le climat », et aucune n'a de valeur juridique.² Par conséquent, les migrants touchés par des facteurs liés au changement climatique n'ont que peu ou pas de reconnaissance juridique.³ L'emploi du terme « mobilité climatique » donne l'occasion d'examiner l'ensemble des résultats en matière de mobilité/d'immobilité découlant du changement climatique. Dans le présent document d'information, le Centre des migrations mixtes emploie le terme « mobilité climatique » comme dans des travaux antérieurs : la mobilité décrit le déplacement vers un autre lieu d'établissement en vue d'y résider, temporairement ou définitivement, de gré ou de force, et à l'intérieur du pays ou par-delà les frontières ; la mobilité climatique fait référence à la mobilité entraînée dans une certaine mesure (directement et/ou indirectement) par les impacts liés au changement climatique.⁴

1 Wood T. et Abuya E. (2021) [It's time for answers for Africa's 'climate refugees'](#), Thomson Reuters Foundation News.

2 Waldinger M. (2015) [The effects of climate change on internal and international migration: implications for developing countries](#), document de travail de la LSE n° 192.

3 Nyamori V. (2020) [The legal protection of climate refugees in East Africa](#), Africa Portal.

4 Centre des migrations mixtes (2022) [Les événements liés au climat et les facteurs de pression sur l'environnement dans la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord](#).

1. Introduction

S'appuyant sur ses travaux antérieurs sur la mobilité liée au climat, et sur sa collaboration avec le [Centre international pour le développement des politiques migratoires](#) (ICMPD) dans le cadre du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement ([Processus de Rabat](#)) sur le rapport intitulé « [Événements liés au climat et facteurs de pression sur l'environnement dans la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord](#) », le MMC entreprend cette recherche sur le climat et la mobilité dans le cadre de l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique ([Processus de Khartoum](#)) dans le but non seulement de mieux comprendre les liens entre le changement climatique et la mobilité dans les pays du processus de Khartoum, mais aussi d'acquérir une compréhension des activités actuelles liées à la mobilité climatique. Le présent document d'information vise à fournir aux États membres de l'ICMPD et du Processus de Khartoum un état des lieux clair sur le changement climatique et la mobilité dans les pays du Processus de Khartoum, en termes de connaissances, de compréhension et de projections. Il consigne également les résultats d'une cartographie exploratoire des activités existantes pour répondre à la mobilité climatique dans les pays du Processus de Khartoum, en termes de politique et de programmation, et examine les lacunes et les défis. De manière générale, l'objectif du présent document est de fournir une base de discussion parmi les membres du Processus de Khartoum sur les activités futures et les orientations politiques pour relever les défis liés au changement climatique et à la mobilité.

Le document est organisé comme suit : la première section présente des informations sur la méthodologie de recherche, suivie des résultats de l'analyse de la littérature et de la cartographie, structurées autour de quatre thèmes porteurs : **déplacement, adaptation et résilience, aménagement urbain et approche de l'ensemble de la société**. Une dernière section présente les conclusions de l'étude.

Changement climatique dans les États membres du Processus de Khartoum

Le changement climatique a un impact sur les moyens de subsistance dans tous les États membres du Processus de Khartoum⁵, à travers **l'augmentation des températures, le changement des régimes des précipitations et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, en particulier les sécheresses et les inondations**. Les scientifiques sont très confiants dans le fait que le nombre de canicules augmentera ; la variabilité hydrologique devrait également s'intensifier dans tous les scénarios climatiques (voir Figure 1 pour les tendances historiques).⁶ Les zones déjà sèches en **Afrique de l'Est** sont susceptibles de connaître des périodes de sécheresse plus fréquentes, plus intenses et prolongées, en alternance avec des épisodes de fortes pluies plus fréquents, amplifiant ainsi l'exposition aux inondations pluviales et fluviales.⁷ Des projections similaires sont prévues pour **l'Afrique du Nord (Égypte, Libye et Tunisie)**. Le nombre de jours de chaleur devrait augmenter et les précipitations globales diminuer, amplifiant l'aridité et augmentant la fréquence de la sécheresse.⁸ Par ailleurs, les ressources en eau se feront plus rares en Afrique du Nord.⁹

5 Les États membres du Processus de Khartoum sur le continent africain comprennent Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Libye, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tunisie et l'Ouganda.

6 Les scénarios de changement climatique décrivent les trajectoires du XXI^e siècle en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de concentrations atmosphériques, d'autres émissions de polluants atmosphériques et des changements dans l'affectation des sols ainsi que des conditions socioéconomiques et démographiques futures.

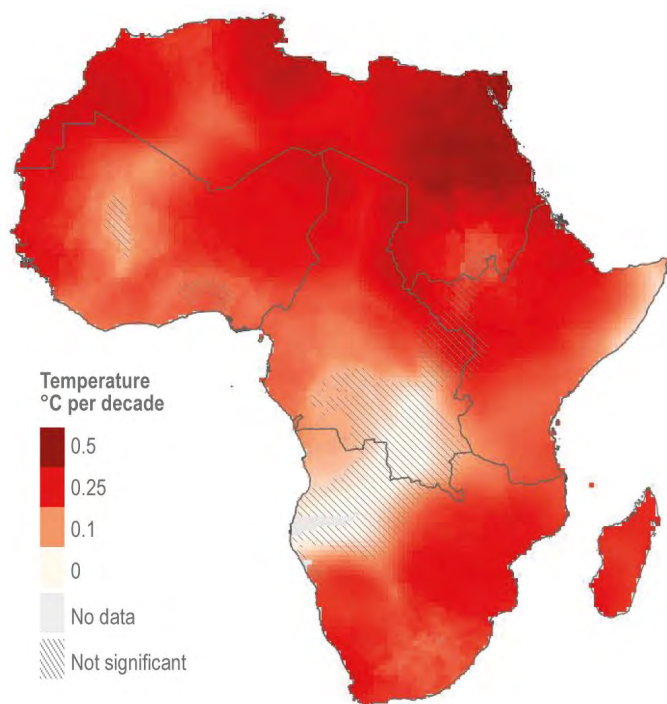
7 Lennartz T., Remlinger J., Ries F., Rischewski D. (2021) [Generating political commitment to address human mobility in the context of climate change on the regional and national level](#), Observatoire des situations de déplacement interne.

8 Trisos, C.H., Adelekan I.O., Totin E., et al (2022) Africa. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Pörtner H.-O., Roberts D.C., Tignor M., et al. (eds.)]. Cambridge University Press, pp. 1285–1455, doi:10.1017/9781009325844.011.

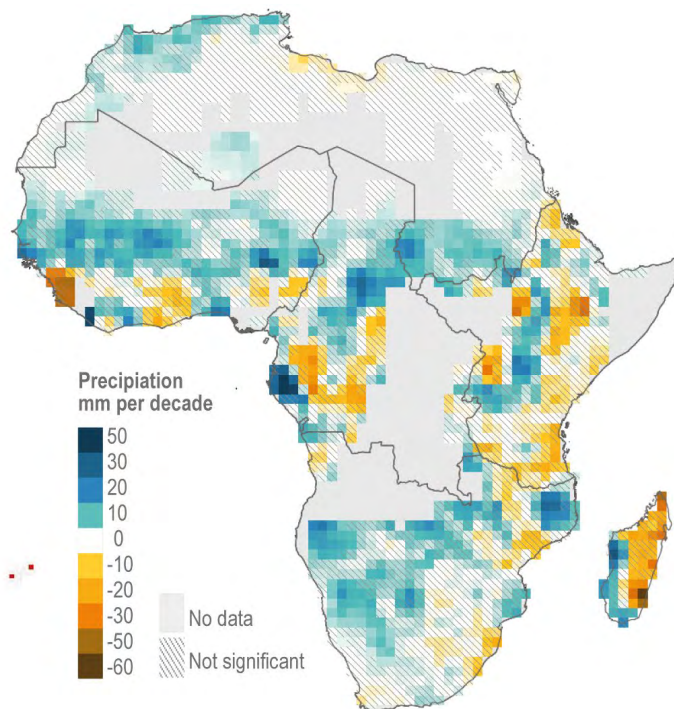
9 Schilling, J., Hertig, E., Trambly, Y. et al. (2020) [Climate change vulnerability, water resources and social implications in North Africa](#), Regional Environmental Change 20

Figure 1. Les tendances observées, calculées depuis 1980, montrent une nette augmentation des températures et un changement dans les régimes des précipitations dans l'est de l'Afrique

A. Tendances des températures



B. Tendances des précipitations



Source : GIEC, op. cit. (2022)

Ces risques climatiques sont susceptibles de réduire la production alimentaire (cultures, bétail et pêche) et de menacer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.¹⁰ Le rapport d'évaluation 2022 du GIEC démontre par ailleurs que le changement climatique et l'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles qui en résulte constituent une menace pour la santé humaine, en particulier les épidémies plus fréquentes de maladies infectieuses.

Sur la base des scénarios climatiques pour l'Afrique de l'Est et du Nord, le changement climatique est très susceptible de devenir un facteur plus important pour la migration planifiée et volontaire. Le premier rapport Groundswell estime que, en fonction du scénario climatique, entre 6,9 et 10,1 millions de personnes en Afrique de l'Est pourraient être forcées de se déplacer d'ici 2050 pour des raisons liées au changement climatique. Un afflux élevé de migrations est attendu dans la région du bassin du lac Victoria, les régions côtières du Kenya et de la Tanzanie, l'ouest de l'Ouganda et certaines parties des hautes terres du nord de l'Éthiopie.¹¹ La littérature suggère également un changement potentiel des schémas de migration. Alors que par le passé, les gens

cherchaient un soulagement temporaire en se déplaçant vers le prochain centre agricole ou urbain lors d'une inondation ou d'une sécheresse, les déplacements futurs deviendront probablement plus permanents. Les gens pourraient ne pas être en mesure de rentrer chez eux, les événements se répétant et les impacts négatifs s'accumulant.¹² Les éleveurs nomades pourraient devoir se déplacer plus tôt avec leur bétail ou ne pas être en mesure de retourner à un certain endroit en raison de sécheresses ou d'inondations récurrentes.¹³

Il est tout à fait naturel qu'en raison de ces risques climatiques accrus, les gens cherchent de nouvelles possibilités de subsistance ailleurs ou soient forcés de se déplacer. Les institutions internationales et les gouvernements nationaux, ainsi que le monde universitaire et la société civile étudient les liens qui existent entre changement climatique et mobilité pour comprendre les schémas migratoires actuels et futurs potentiels. Sur la base de ces projections climatiques, le présent document vise à fournir un aperçu de l'état actuel du dialogue, des cadres politiques, des activités de recherche et de mise en œuvre, y compris les premiers enseignements et les défis.

10 Programme alimentaire mondial (2017), [Aux racines de l'exode : Sécurité alimentaire, conflits et migration internationale](#).

11 Banque mondiale (2018) [Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes](#) (Groundswell I)

12 Easton-Calabria E. (2021) [Horn of Africa, climate-induced displacement on the rise](#). Cities Alliance.

13 Woldetsodik, M. and Hailu, D. (2010) *Climate change and variability, its impact on rural livelihoods, local coping and adaptation strategies in Woreilu Woreda, north-eastern Ethiopia*. Ethiopian Journal of Development Research 32(2).

2. Méthodologie

Non seulement pour comprendre les liens qui existent entre le changement climatique et la mobilité dans les pays du Processus de Khartoum, mais aussi pour acquérir une compréhension des activités actuelles liées au climat et à la mobilité, une analyse de la littérature a été réalisée et 25 entretiens d'experts ont été menés avec des chercheurs, des acteurs de la politique régionale et des praticiens travaillant dans des agences de l'ONU et des organisations non gouvernementales qui concentrent leurs travaux sur la région des États membres du Processus de Khartoum.

Collecte de données

L'analyse de la littérature comprenait des études récentes sur le changement climatique et la mobilité au niveau mondial ainsi que des études sur la région des États membres du Processus de Khartoum.

Des entretiens avec des experts ont ensuite été menés afin d'identifier et d'aborder des activités en cours et émergentes liées à la mobilité climatique. Au total, 25 experts issus de 21 organisations/institutions différentes ont été interrogés (3 experts ont travaillé en tant que chercheurs individuels ou consultants pour diverses organisations). Parmi les experts interrogés, 13 représentaient des organisations de mise en œuvre, 10 étaient axés sur la recherche et deux étaient engagés à la fois dans la recherche et la mise en œuvre. Un guide semi-structuré a été élaboré et utilisé

pour les entretiens. Il a été ajusté aux thèmes, aux niveaux d'intervention et aux types d'activité décrits dans le cadre ci-dessous. L'analyse de la littérature pour le présent document a été réalisée en juin et en juillet 2022 et les entretiens ont été menés entre août et septembre 2022.

Cadre analytique

La cartographie des activités a été structurée et analysée par le cadre présenté dans la Figure 2. Les activités ont été cartographiées et analysées selon le thème de l'intervention, le niveau d'intervention et le type d'intervention. Ce cadre a été développé sur la base de l'analyse de la littérature et des solutions ou interventions décrites dans la littérature, y compris dans le rapport MMC-ICMPD intitulé « [Événements liés au climat et facteurs de pression sur l'environnement dans la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord](#) ». Le **thème de l'intervention** examine quatre domaines politiques clés pour la mobilité climatique ; le **niveau d'intervention** examine les principaux niveaux géographiques/administratifs ; et le **type d'intervention** examine le type de travail mis en œuvre, en mettant l'accent sur la mobilité climatique en tant que stratégie d'adaptation positive. Le cadre vise à comprendre l'axe actuel des interventions et de la recherche et à identifier les lacunes potentielles.

Figure 2. Cadre analytique

Thème de l'intervention			
Déplacement et changement climatique	Adaptation et résilience et changement climatique	Aménagement urbain, mobilité et changement climatique	Approche de la mobilité climatique dans l'ensemble de la société : femmes, jeunes et groupes vulnérables

Niveau d'intervention			
Local	National	Régional	International

Type d'intervention			
Activités de recherche	Cartographie de la dynamique de la mobilité climatique – identification des déplacements	Activités soutenant la mobilité volontaire en tant que stratégie d'adaptation	Activités soutenant le cadre juridique/politique et les partenariats permettant la mobilité en tant que stratégie d'adaptation

Limites de la recherche

Le présent document d'information a été confronté à un certain nombre de limites. Tout d'abord, la recherche a été menée dans un laps de temps relativement court, de juin à septembre 2022. Cela a limité le nombre d'experts ayant pu participer aux entretiens. Ensuite, étant donné la durée limitée de la recherche, l'identification des parties prenantes nationales pour les entretiens s'est avérée plus difficile et il a donc été décidé de se concentrer sur les chercheurs, les agences de l'ONU et les ONG. Les conclusions doivent être examinées en gardant cela à l'esprit.

Enfin, notre recherche a révélé que les activités et les interventions liées à la mobilité induite par le climat en sont à un stade très précoce. Par conséquent, de nombreuses

interventions incluses dans notre cartographie n'ont pas encore commencé à être mises en œuvre. Ce résultat a compliqué l'atteinte des objectifs initiaux de la recherche, à savoir l'identification et la cartographie des activités avec les experts et les parties prenantes, ainsi que leur impact.

Cette cartographie est donc principalement exploratoire par nature, visant à identifier certaines grandes tendances ; elle ne peut prétendre être exhaustive. Du temps supplémentaire pour une recherche plus approfondie, et même un plan de recherche de suivi à une période ultérieure, apporterait probablement davantage de résultats à mesure que ce domaine d'intervention se développe et devient de plus en plus prioritaire.

3. Analyse de la littérature

Lier changement climatique et mobilité

Il est difficile d'établir un lien direct entre changement climatique et mobilité. La décision de se déplacer ou de rester dépend de facteurs environnementaux ainsi que d'une diversité de facteurs socioéconomiques, politiques et institutionnels, et de modèles de mobilité préexistants. Ces facteurs influencent à la fois la vulnérabilité d'un individu aux changements climatiques et déterminent l'importance du changement climatique dans la décision de se déplacer ou de rester, mais ils sont souvent difficiles à dissocier.¹⁴ Lorsque des liens entre climat et mobilité sont établis dans la littérature, les critiques soulignent que ces connexions ne sont pas toujours fondées sur des preuves. Les bases de données régionales et internationales disponibles sur les migrations ne contiennent pas de données imputables au climat, ce qui rend presque impossible l'établissement d'une relation de cause à effet entre le changement climatique et les décisions des individus de migrer.¹⁵ Des initiatives visant à identifier les déplacements dans le contexte du changement climatique se développent, bien qu'une plus grande collaboration soit nécessaire entre les climatologues, les démographes, les économistes et d'autres chercheurs pour prendre en compte tous les facteurs contribuant à la mobilité.¹⁶

Bien qu'il n'existe aucun consensus sur l'association directe entre changement climatique et mobilité, il est

largement admis que le changement climatique est susceptible d'influencer d'autres moteurs de la mobilité, dont des facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux.¹⁷ Il existe aussi des preuves solides que le changement climatique augmente la fréquence et la gravité des catastrophes, et contribue à la dégradation des écosystèmes, ce qui à son tour amplifie les conséquences négatives de futures catastrophes.¹⁸

Après le déplacement dû à des catastrophes directement imputables au changement climatique, les preuves les plus solides d'un lien entre changement climatique et mobilité peuvent être trouvées là où le changement climatique entraîne une croissance économique négative et une perte de possibilités de subsistance, ce qui pousse les ménages et les individus à chercher des alternatives ailleurs.¹⁹ Les liens qui existent avec d'autres moteurs de la mobilité, tels que les conflits armés, la santé ou l'accès à l'éducation, sont plus difficiles à établir. En Afrique du Nord et dans la Corne de l'Afrique, des liens ont été observés entre la sécheresse prolongée et l'instabilité politique, ce qui entraîne l'émigration.²⁰ Le Programme alimentaire mondial établit un lien entre l'insécurité alimentaire combinée à la pauvreté existante et la probabilité d'une augmentation des conflits violents. De tels liens sont de plus en plus exprimés par rapport au Darfour, où les sécheresses et la pénurie d'eaux de surface qui en résulte ont provoqué des tensions et entraîné des conflits violents sur les ressources en eau.²¹

14 Waldinger, M. et Fankhauser, S. (2015) [Climate change and migration in developing countries](#), ESRC Centre for Climate Change Economics and Policy.

15 Stapelton S.O., Nadin R., Watson, C. et Kellett J. (2017) [Climate change, migration and displacement](#). Overseas Development Institute / Programme des Nations Unies pour le développement.

16 Kareh, P., Hückstep, S. et Resstack, R. (2022) [What satellite data can \(and can't\) tell us about climate-affected migration](#), Centre for Global Development.

17 Abel G.J., Brottrager M., Crespo Cuaresma, J., et Muttarak R. (2019) [Climate, conflict and forced migration](#), *Global Environmental Change*, 54, 239–249. Pour une présentation du cadre analytique du MMC sur le rôle du changement climatique dans la prise de décision concernant la mobilité et les résultats de la mobilité, voir MMC (2022) op. cit.

18 IDMC (2021) [Rapport mondial sur le déplacement interne 2021 : Déplacement interne et changement climatique](#) ; PAM (2017) op. cit.

19 OIM (2020) [Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit](#).

20 Abel, G.J. et al, op. cit.

21 Radio Dabanga (2022), [North Darfur Wali: "climate change droughts feeding conflicts over water"](#)

Tendances en matière de mobilité

Quels que soient les moteurs, les schémas actuels de mobilité dans les pays du Processus de Khartoum (qu'il s'agisse de déplacements forcés ou volontaires) s'avèrent souvent internes ou régionaux. Environ 9 migrants africains sur 10 restent en Afrique.²² Sur la base des modèles de mobilité actuels en général, ainsi que la mobilité liée au changement climatique, la migration internationale massive due au changement climatique qui est parfois prédite est relativement peu probable.²³

Déplacement forcé et changement climatique

Comme mentionné ci-dessus, les déplacements liés aux catastrophes peuvent être liés plus directement au changement climatique et constituent un axe de recherche important sur la mobilité climatique. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), « les déplacements liés au changement climatique ne sont plus une hypothèse, mais une réalité actuelle ».²⁴ Les scientifiques s'accordent à dire que l'augmentation des catastrophes naturelles entraînera probablement le déplacement d'un plus grand nombre de personnes à l'avenir. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) affirme que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles, en particulier les fortes pluies entraînant des inondations et des sécheresses, a contribué à une augmentation des déplacements liés aux catastrophes.

En 2020, la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique a été le théâtre de plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés aux catastrophes et de près de 500 000 nouveaux déplacements liés aux conflits.²⁵ Des changements dans la dynamique des déplacements ont été observés, devenant semi-permanents : une étude menée dans la Corne de l'Afrique souligne que de nombreux éleveurs ne sont plus en mesure de se déplacer vers leurs anciennes zones de pâturage, ceux-ci ne fournissant plus assez de nourriture pour le bétail.²⁶

Les projections sur le changement climatique montrent des tendances relativement claires pour l'avenir à grande échelle ; cependant, des projections plus localisées sont encore difficiles à faire et comportent de nombreuses incertitudes. Il manque des données et il n'existe aucune méthodologie standardisée pour prévoir les événements climatiques rapides et lents qui aideraient à comprendre les déplacements futurs.²⁷ Malgré l'amélioration continue des capacités de prévisions, le manque de données claires rend très compliqué pour les acteurs de prévoir et de planifier les déplacements liés aux catastrophes.

Adaptation et résilience

La migration est l'une des plus anciennes stratégies d'adaptation employées par les communautés pour réagir face à un environnement changeant et, dans certaines circonstances, elle est la seule option disponible.²⁸ À une extrémité du spectre, les gens se déplacent de leur plein gré en prévision de changements environnementaux, tandis qu'à l'autre, les gens sont forcés de fuir pour survivre à une catastrophe environnementale.²⁹ Cependant, très peu de décisions sont entièrement « forcées » ou « volontaires », les personnes évaluant leur décision par rapport aux risques perçus de rester ou de se déplacer.³⁰

Considérées comme les premières à s'être adaptées au climat³¹, les communautés pastorales entreprennent depuis longtemps la migration comme réponse efficace aux changements climatiques, notamment les cycles de sécheresse et d'inondations. Cependant, la hausse des températures et les anomalies pluviométriques ont eu un impact sur la dynamique de déplacement chez les éleveurs, car elles ont entraîné l'appauvrissement des prairies, le manque de nourriture et d'eau ainsi que le stress thermique pour le bétail, augmentant le taux de mortalité des troupeaux.³² Cette situation a été aggravée par d'autres changements, tels que la perte de pâturages fertiles au profit de l'agriculture sédentaire, ainsi qu'un manque de reconnaissance des propriétés foncières traditionnelles et collectives.³³ Les estimations de la population pastorale dans l'Est et la Corne de l'Afrique varient entre 12 et 22 millions, ce qui donne un aperçu de l'ampleur potentielle de l'impact des conditions météorologiques extrêmes liées au changement climatique sur le pastoralisme dans la région.³⁴

22 PAM (2017) op. cit.

23 Schraven B., Aadaawen S., Rademacher-Schulz Ch., Segadlo N. (2020) [Climate change impacts on human \(im-\)mobility in sub-Saharan Africa](#), GIZ.

24 UNHCR (2016) [Questions fréquentes sur les déplacements provoqués par le changement et les catastrophes climatiques](#).

25 Organisation météorologique mondiale (2021) [State of the global climate](#)

26 IDMC (2017) Reducing displacement risk in the Greater Horn of Africa ; IDMC (2019) [Nothing to put in your mouth. Durable solutions to drought displacement in Ethiopia](#) ; IDMC (2020) [No land, no water, no pasture. The urbanisation of drought displacement in Somalia](#).

27 Lennartz T. et al (2021), op. cit.

28 Cissé, G., McLeman R., Adams H., et al. (2022) Health, Wellbeing, and the Changing Structure of Communities. In: Pörtner, H.-O. et al, op. cit. pp. 1041—1170.

29 Banque asiatique de développement (2012) [Addressing climate change and migration in Asia and the Pacific](#)

30 Barnett, J. R. et Webber, M. (2010) [Accommodating migration to promote adaptation to climate change](#). Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° 5270

31 Plante, C., Berger, C. et Amadou, B. (2020) [En mouvement : les communautés pastorales au Sahel s'adaptent au changement climatique](#)

32 Woldetsadik, M. et Hailu, D. (2010) op. cit.

33 Fernandez-Gimenez, M.E. et Le Febre, S. (2006) [Mobility in pastoral systems: Dynamic flux or downward trend?](#), International Journal of Sustainable Development & World Ecology 13(5), 341-362.

34 OIM (2022) [A Region on the Move 2021: East and Horn of Africa](#) citant la Banque mondiale, 2014, Communiqué de presse : [World Bank Boosts Support for Pastoralists in Horn of Africa](#).

En dehors du contexte des déplacements pastoraux, la mobilité en tant que stratégie d'adaptation aux impacts du changement climatique est principalement celle d'un membre de la famille, souvent un jeune homme, à la recherche d'un emploi temporaire ou saisonnier pour renvoyer de l'argent afin de couvrir une période difficile.³⁵ Une étude récente révèle que la migration est largement employée comme stratégie d'adaptation aux changements climatiques parmi les ménages agricoles dans les régions de moyenne et haute altitude d'Éthiopie centrale.³⁶ Les données ont démontré que les ménages interrogés qui comptaient au moins un migrant s'avéraient avoir des moyens de subsistance plus durables que ceux qui n'en avaient pas. Il a été constaté que les ménages ayant envoyé un migrant avaient augmenté leur indice de durabilité des moyens de subsistance³⁷ de 21 points de pourcentage par rapport à ceux n'en ayant pas envoyé. Dans les zones plus basses, où des alternatives aux activités non agricoles étaient disponibles, la migration était moins répandue.

Mobilité volontaire, déplacement forcé et immobilité

Une migration plus volontaire en prévision d'une aggravation des impacts du changement climatique est considérée comme une forme d'adaptation plus positive. Selon les conclusions de la Banque mondiale, la mobilité climatique volontaire se traduit le plus souvent par des avantages économiques pour la communauté d'envoi, à travers de meilleurs emplois et l'accès aux soins de santé et à l'éducation.³⁸

Cependant, il est difficile de prédire quels individus participeront à cette forme de mobilité climatique, et combien. Cela dépend non seulement des émissions futures de gaz à effet de serre et de la modélisation des catastrophes, mais aussi de la prise de décision individuelle.³⁹ Une méta-analyse récente couvrant la littérature sur la migration jusqu'en 2018 révèle que la mobilité volontaire est plus souvent utilisée comme stratégie d'adaptation en réponse à des crises à évolution lente.⁴⁰ Les événements à évolution lente peuvent permettre aux ménages de rassembler des ressources et de planifier les destinations de déplacement.⁴¹

Cela n'est toutefois pas concluant : les chercheurs ont également constaté que les effets à évolution lente du changement climatique sont susceptibles d'aggraver la pauvreté et d'augmenter ainsi l'immobilité involontaire, ou les populations prises au piège.⁴²

La méta-analyse a révélé que les catastrophes à évolution rapide sont plus susceptibles d'aboutir à des déplacements ou des populations prises au piège, les ressources s'épuisant rapidement et la migration n'étant pas une option.⁴³ Les résultats pour les populations déplacées sont pires que pour celles qui s'engagent dans des déplacements volontaires : le déplacement a souvent un impact négatif sur les moyens de subsistance des migrants.⁴⁴

Le type de résultat de mobilité ne dépend pas entièrement du type d'événement lié au climat. Certaines conclusions laissent à penser que les plus pauvres de la société manquent souvent de ressources pour recueillir des informations sur la façon d'entreprendre des voyages, les itinéraires à emprunter et les destinations potentielles, et sont par conséquent incapables d'anticiper ou de s'adapter à la détérioration de l'environnement par la migration. La mobilité volontaire dans le cadre d'une réponse d'adaptation apparaît comme une option plus viable dans les communautés ayant des antécédents de déplacement et des réseaux de migration active.⁴⁵ D'autres recherches⁴⁶ émettent l'hypothèse que les décisions des individus de migrer dépendent à la fois du type d'événement climatique vécu et de leur capacité à s'adapter⁴⁷ à la situation changeante. Les générations plus âgées sont moins susceptibles de se déplacer, car elles ont le sens de la responsabilité de maintenir vivante la communauté dans leur région d'origine. Les personnes qui optent pour le déplacement, souvent vers de plus grandes villes, sont plus susceptibles d'être plus jeunes et plus instruites.

Aménagement urbain et mobilité

La croissance démographique se poursuit dans toute l'Afrique, tout comme l'urbanisation. Les recherches suggèrent que la majeure partie de cette urbanisation se poursuivra dans les petites villes et celles de taille moyenne,⁴⁸ plutôt que dans les grands centres métropolitains existants. La mobilité climatique y contribuera : les personnes qui se déplacent

35 PAM (2017) op. cit.; Schraven B., et al (2020) op. cit.

36 Etana, D., Snelder, D.J.R.M., van Wesenbeeck, C.F.A., de Cock Buning, T. (2021) [The impact of adaptation to climate change and variability on the livelihood of smallholder farmers in central Ethiopia](#) Sustainability 2021, 13, 6790.

37 Une variable dépendante de l'étude, utilisée pour déterminer la durabilité des moyens de subsistance des ménages. Pour en savoir plus, voir : Singh, P.K., Hiremath, B. (2010). [Sustainable livelihood security index in a developing country: A tool for development planning](#). Ecological Indicators 2010, 10, 442–451.

38 Banque mondiale (2018) op. cit.

39 GIEC (2014) Changements climatiques 2014 : rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; Government of the UK (2011) *Migration and global environmental change: future challenges and opportunities*.

40 Šedová B. et al (2021) op. cit.

41 Ibid.

42 IDMC (2021) op. cit.

43 Šedová B. et al (2021) op. cit.

44 Banque mondiale (2018) op. cit.

45 Banque asiatique de développement (2012) op. cit.

46 Koubi, V., Schaffer, L., Spilker, G. et Böhmelt, T. (2022). [Climate events and the role of adaptive capacity for \(im-\)mobility, population and environment](#), 43. 1-26.

47 Leur capacité d'adaptation a été mesurée par leur capital humain et financier, notamment la richesse des ménages, la profession et le niveau d'instruction.

48 Güneralp, B., Lwasa, S., Masundire, H., Parnell, S. et Seto, K.C. (2017) [Urbanization in Africa: challenges and opportunities for conservation](#). Environmental Research Letters 13(1).

en raison du changement climatique ou de catastrophes se déplacent souvent vers la ville la plus proche, car elles n'ont pas les moyens financiers de voyager plus loin et/ou souhaitent rester à proximité.⁴⁹ Ces petites villes et zones urbaines secondaires manquent souvent d'infrastructures et de ressources financières pour accueillir une telle croissance. L'augmentation démographique peut potentiellement conduire à la constitution de bidonvilles, à l'effondrement du réseau électrique et à l'insécurité alimentaire urbaine.⁵⁰ Pour les personnes déplacées vers les zones urbaines, les besoins d'assistance et de soutien seront plus importants, celles-ci ayant souvent choisi la migration en dernier recours.⁵¹

Approche de la mobilité climatique dans l'ensemble de la société

La mobilité climatique est une question transversale, couvrant une série de domaines politiques et devant être abordée dans les lieux d'origine, pendant le transit et dans les lieux d'arrivée (tant parmi les arrivants que les communautés d'accueil). Par ailleurs, des politiques efficaces doivent relever les défis aux niveaux local, national, régional et international.⁵² Enfin, elles doivent prendre en compte l'ensemble de la communauté : la mobilité climatique touche tous les membres d'une communauté, mais de manières différentes.

Actuellement, les experts du changement climatique et de la migration travaillent dans des silos séparés. Alors que la communauté migratoire se réfère souvent à la mobilité climatique comme une option d'adaptation, la communauté climatique a tendance à considérer la mobilité climatique en termes de déplacement pour la survie immédiate : le dernier recours si toutes les autres mesures d'atténuation et d'adaptation ont échoué.⁵³ Un dialogue intersectoriel a été entamé dans le contexte de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention de Kampala⁵⁴ et du Pacte mondial sur les migrations. Jusqu'à présent, le dialogue est cependant toujours axé sur le déplacement forcé plutôt que sur une forme de mobilité plus anticipative, volontaire.⁵⁵ Il y a des signes de convergence : lors d'une récente réunion interministérielle qui s'est tenue du 27 au 29 juillet 2022, les États de la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique se sont engagés

à adopter « une approche et une réponse plus intégrées au changement climatique », point qui sera abordé lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) en novembre 2022 en Égypte.⁵⁶

Au niveau communautaire, il devient clair que des groupes différents sont sujets à des types de vulnérabilités différents : souvent, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées sont plus vulnérables et courent davantage de risques. Par exemple, les populations prises au piège ont tendance à comprendre une part disproportionnée de femmes, celles-ci étant plus susceptibles de rester pendant que les hommes de la famille se déplacent pour rechercher des opportunités économiques.⁵⁷ Pour des politiques et des interventions efficaces en matière de mobilité climatique, la littérature s'accorde à dire qu'il faut aborder les vulnérabilités et besoins individuels différents.

Cadres politiques pertinents pour les États membres du Processus de Khartoum

Le thème de la mobilité climatique se reflète dans plusieurs cadres politiques, initiatives et groupes de travail. Parmi ceux-ci : le **Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe**⁵⁸ ; le Partenariat des Nations Unies sur l'**Initiative de capacité de réduction des catastrophes (CADRI)**⁵⁹, que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) copréside ; l'**Initiative Nansen**⁶⁰, qui comprend des éléments visant à protéger les personnes déplacées au-delà des frontières dans le contexte de catastrophes causées par des risques naturels (y compris ceux déclenchés par le changement climatique) ; ainsi que la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**, dans le cadre de laquelle un groupe de travail spécial sur les déplacements dus au changement climatique a été mis en place.⁶¹

Sur le continent, l'**Agenda 2063**⁶² de l'Union africaine s'engage à établir un programme sur l'action climatique en Afrique, et le **Stratégie et le Plan d'action sur le changement climatique et le Développement résilient 2022 — 2032**⁶³ constitue le premier cadre de réponse climatique collectif du continent. Enfin, la **Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en**

49 Easton-Calabria E. (2021) op. cit.

50 Ibid.

51 PAM (2017) op. cit.

52 IDMC (2021) op. cit. ; Banque mondiale (2018) op. cit.

53 Schraven B. et al (2020) op. cit.

54 Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique ([Convention de Kampala](#))

55 Interprétation basée sur les documents de la CCNUCC, en particulier le groupe de travail sur les déplacements, p. ex. UNHCR (2018) [Mapping of existing international and regional guidance and tools on averting, minimizing, addressing and facilitating durable solutions to displacement related to the adverse impacts of climate change](#)

56 [Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique](#) (2022)

57 Šedová B. (2021) op. cit.

58 UNDRR (2015) [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030](#)

59 Vous trouverez de plus amples informations sur l'Initiative de capacité de réduction des catastrophes (CADRI) ici : www.cadri.net

60 Vous trouverez de plus amples informations sur l'Initiative Nansen ici : <https://www.unhcr.org/5448c7939.pdf>

61 Vous trouverez de plus amples informations sur le groupe de travail spécial sur les déplacements dans le cadre de la CCNUCC ici : [Groupe de travail sur les déplacements](#)

62 Vous trouverez de plus amples informations sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine ici : [Agenda 2063 : Vue d'ensemble](#)

63 Union africaine (2022) [Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan 2022-2032](#)

Afrique, également connue sous le nom de « Convention de Kampala », impose aux États l'obligation de prendre « les mesures nécessaires pour assurer protection et assistance aux personnes victimes de déplacement interne en raison de catastrophes naturelles ou humaines, y compris du changement climatique ». ⁶⁴

Au niveau régional, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a avancé dans l'élaboration de cadres politiques qui reconnaissent et/ou régissent la mobilité dans le contexte du changement climatique. Le **Protocole de l'IGAD sur la libre circulation des personnes dans la région de l'IGAD** a été approuvé par les ministres d'État en 2020 et est en attente de ratification. Le préambule du Protocole reconnaît « la contribution positive que la libre circulation des personnes peut apporter pour atténuer (...) les effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement en tant que facteurs importants du déplacement et de la migration dans la région de l'IGAD ». En outre, l'article 16 du Protocole impose aux États membres l'obligation d'autoriser « l'entrée sur leur territoire des citoyens d'un autre État membre qui se déplacent en prévision, pendant ou à la suite d'une catastrophe » et de « faciliter la prolongation du séjour ou l'exercice d'autres droits par les citoyens d'autres États membres touchés par une catastrophe (...) lorsque le retour dans leur État d'origine n'est pas possible ou raisonnable. »

Le **Protocole de l'IGAD sur la transhumance** s'adresse spécifiquement aux déplacements pastoraux transfrontaliers dans le contexte du changement climatique. L'article 2 du Protocole vise à « exploiter le plein potentiel social et économique du système pastoral en : a) permettant une mobilité transfrontalière libre, sûre et ordonnée du bétail transhumant et des éleveurs à la recherche de pâturages et d'eau comme mécanisme d'adaptation au changement climatique et à la variabilité des conditions météorologiques au sein de la région de l'IGAD ». ⁶⁵

64 La [Convention de Kampala](#), entrée en vigueur en décembre 2012. Au moment de la publication, les États membres du Processus de Khartoum à avoir ratifié la Convention sont Djibouti, la Somalie, le Soudan du Sud et l'Ouganda.

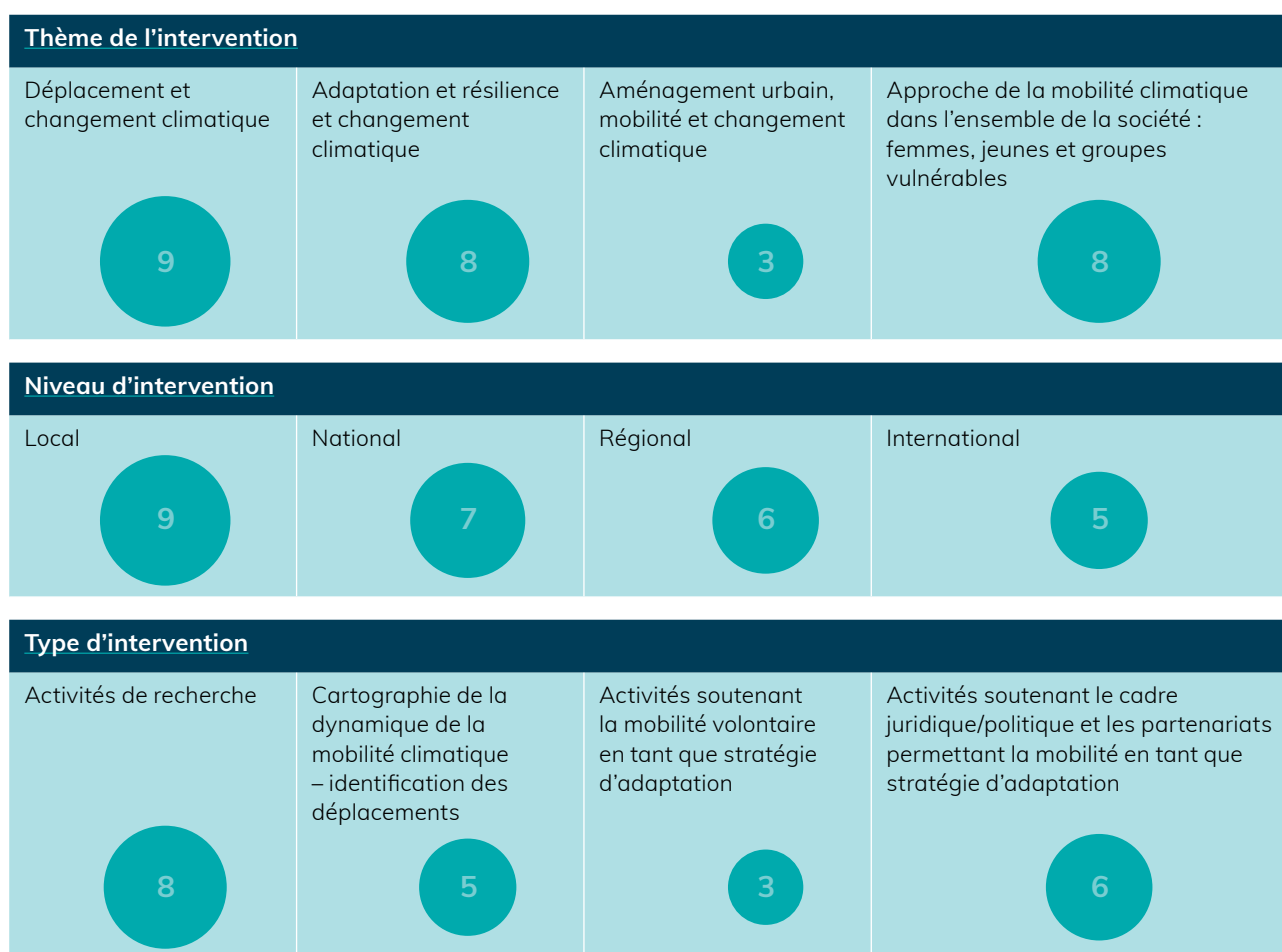
65 Autorité intergouvernementale pour le développement (2020) [Protocole de l'IGAD sur la transhumance](#).

4. Résultats de la cartographie exploratoire

Dans la section suivante, les résultats de la cartographie exploratoire sont présentés sur la base du cadre analytique utilisé pour la recherche, d'abord sous forme de résumé, puis par thème d'intervention. Nous avons interrogé les participants sur le type d'activités liées à la mobilité climatique dans lesquelles leur organisation s'était engagée, et avons cartographié les activités rapportées pour les trois principales composantes du cadre : thème d'intervention,

niveau d'intervention et type d'intervention. Les activités comprennent les interventions en cours de conception, de planification ou de mise en œuvre. La Figure 3 illustre les résultats de la cartographie en indiquant la fréquence à laquelle des activités rapportées relèvent de chaque catégorie. Une activité peut appartenir à plus d'une catégorie au sein d'une même composante (thème, niveau, type).

Figure 3. Prévalence des activités et des interventions en matière de mobilité climatique, par thème, niveau et type d'intervention, sur la base des entretiens de recherche



Thème d'intervention : comme l'illustre la Figure 3, la plupart des activités rapportées appartenaient au thème Déplacement et changement climatique, suivi du thème Adaptation et renforcement de la résilience aux impacts du changement climatique. Très peu d'activités en lien avec l'aménagement urbain ont été rapportées. La plupart des interventions ont travaillé sur le thème Appliquer une approche de l'ensemble de la société tout en se concentrant sur un autre thème.

Niveau d'intervention : en ce qui concerne les niveaux d'intervention individuels, la plupart des activités étaient mises en œuvre au niveau local. Cependant, une majorité

des activités ont en réalité adopté une approche à plusieurs niveaux, en particulier celles de l'UNHCR, de l'OIM et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Type d'intervention : une grande partie des activités étaient axées sur la recherche. Au moment où les entretiens ont eu lieu, peu d'activités étaient mises en œuvre parmi les participants pour aborder la mobilité climatique en termes de facilitation de la mobilité comme stratégie d'adaptation. Les activités en place continuent de mettre l'accent sur le soutien des communautés touchées par les déplacements ou sur le renforcement des capacités d'adaptation et

de la résilience sans rapport avec la mobilité. Tout au long de notre cartographie, nous avons identifié trois activités qui soutiennent la mobilité volontaire en tant que stratégie d'adaptation, dont deux sont encore en phase de planification. Les organisations de mise en œuvre entrent à peine dans ce domaine de travail émergent et se concentrent sur l'une ou l'autre recherche ou sur des activités soutenant des cadres juridiques et politiques ou sur des partenariats pour permettre la mobilité.

Déplacement et changement climatique

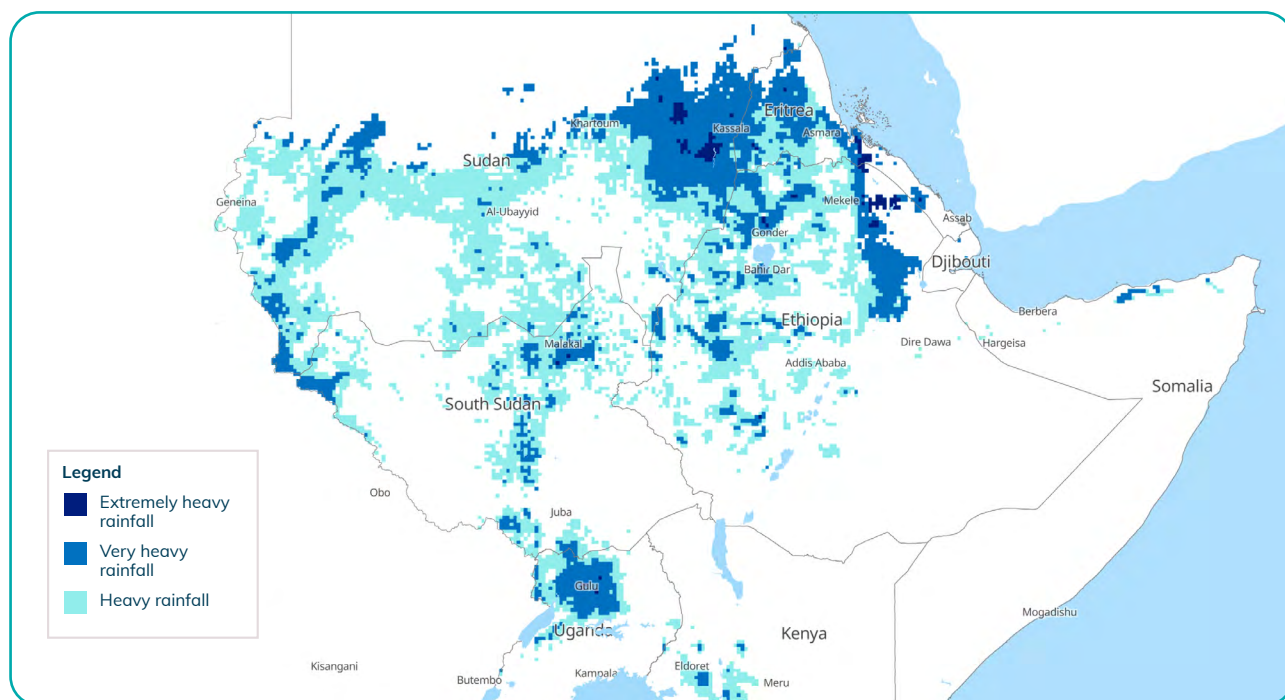
Les activités liées au déplacement sont axées sur l'aide humanitaire, et la cause du déplacement est souvent d'importance secondaire. Les activités comprenaient le soutien au passage sûr, que ce soit à l'intérieur du pays ou au-delà des frontières, et la mise en place d'un hébergement temporaire et des infrastructures nécessaires. Les institutions et les organisations commencent à adapter des interventions pour répondre à la nouvelle réalité du nombre croissant de personnes déplacées en raison de catastrophes naturelles. Les activités comprennent la cartographie des déplacements actuels et futurs potentiels dus au changement climatique, la planification et la préparation aux situations d'urgence, ainsi que la planification du retour des personnes déplacées.

Les institutions de recherche tout comme les agences de l'ONU s'engagent à intégrer dans leur travail la planification de scénarios de changement climatique afin de comprendre les schémas migratoires actuels et de prévoir les changements futurs potentiels. L'accent est non seulement mis sur les catastrophes à évolution rapide, comme les

inondations, mais aussi sur les catastrophes à évolution lente, comme la sécheresse. **L'UNHCR** et **l'OIM** ont tous deux indiqué travailler à l'amélioration des systèmes d'alerte précoce et à l'élaboration de procédures opérationnelles standards pour améliorer la réponse aux catastrophes.

De même, **l'IGAD, avec son Centre de prévision et d'applications climatologiques (ICPAC)**, cartographie les catastrophes à évolution lente liées au changement climatique pour comprendre leur impact sur les modèles de mobilité en Afrique de l'Est. L'ICPAC fournit des services climatologiques à 11 pays d'Afrique de l'Est. Ces services climatologiques comprennent l'élaboration de scénarios climatologiques qui aident à la planification. Techniquement, les informations sont publiques, puisqu'elles sont disponibles sur le site web de l'ICPAC, et des cartes illustrant différents risques sur différentes échelles de temps aident l'utilisateur. Par exemple, l'ICPAC dispose d'une carte des aléas en direct pour l'Afrique de l'Est, qui fournit des informations en temps réel sur des paramètres climatologiques importants comme les précipitations et la température. Les aléas enregistrés comprennent les inondations, les sécheresses et les cyclones tropicaux (voir Figure 4). Cependant, l'interprétation et l'utilisation des informations dépendent des capacités de l'individu. L'ICPAC organise des ateliers avec divers groupes de travail de l'IGAD, notamment celui sur la mobilité, pour appliquer les informations sur le climat dans la planification de scénarios, afin de rendre les interventions planifiées plus solides en tenant compte de tous les impacts potentiels du changement climatique. L'ICPAC travaille à l'amélioration de la sensibilisation et de la base de connaissances sur les tendances climatiques et sur leur impact sur différents secteurs tels que l'agriculture. L'ICPAC contribue au renforcement des capacités aux niveaux régional, national et local en matière d'informations sur le climat, de produits et services de prévision, d'alerte précoce et leurs applications.

Figure 4. Carte des aléas de l'ICPAC sur les précipitations exceptionnelles hebdomadaires.



Générée sur le site web <https://eahazardswatch.icpac.net> le 6 septembre 2022

Le Conseil danois pour les réfugiés, en collaboration avec les populations touchées par les inondations au Soudan du Sud, a signalé un glissement vers une planification plus flexible de sa programmation afin de permettre une réponse d'urgence plus rapide. Des recherches sont menées au niveau national sur la manière dont les catastrophes naturelles et les déplacements se reflètent dans des politiques et plans d'action nationaux. D'autres organisations, comme **Friends of Lake Turkana** et l'**UNHCR**, s'efforcent d'améliorer la sécurité de passage à travers les frontières pour les personnes déplacées en raison d'événements liés au climat.

L'Observatoire des situations de déplacement interne a mis au point un répertoire mondial de bonnes pratiques en matière de déplacement. La plateforme comprend un certain nombre de bonnes pratiques à l'échelle mondiale visant à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation.⁶⁶ Au moment de la rédaction de ces lignes, il comprend une bonne pratique sur les déplacements dus aux catastrophes naturelles dans la région du Processus de Khartoum, qui est mise en œuvre par l'OIM et ONU-Habitat. La solution présente un outil de planification communautaire servant à identifier et à hiérarchiser les activités pour les communautés touchées par les déplacements.

Tous les participants à la recherche ont souligné l'importance d'utiliser des approches participatives et inclusives, et beaucoup les ont rapportées. Cependant, plusieurs ont également exprimé la difficulté d'atteindre cela en temps de crise. Des plans de réponse et de préparation aux situations d'urgence auraient été élaborés conjointement avec les autorités locales et les communautés. Le manque de connaissances et de sensibilisation au changement climatique parmi les autorités locales et les communautés est toutefois considéré comme un défi pour le fonctionnement des systèmes d'alerte précoce et la mise en œuvre des plans de réponse et de préparation aux situations d'urgence. Les chercheurs ont exprimé un faible niveau de compréhension du changement climatique au sein des gouvernements locaux et un manque de fourniture de services climatologiques⁶⁷ aux gouvernements locaux.

Adaptation et résilience

Un nombre limité d'activités ont été rapportées sur l'adaptation et la résilience au changement climatique. Lorsqu'elles existaient, il s'agissait d'interventions localisées visant à retarder ou à éviter la mobilité. À Tororo, en Ouganda, un réseau local **Climate Wise Women** fournit une plateforme permettant aux femmes d'échanger des connaissances sur des moyens d'adapter les activités agricoles au changement climatique. Le réseau fournit également des crédits pour des mesures d'adaptation ainsi que le relèvement à la suite de catastrophes naturelles et la reconstruction des moyens de subsistance. Un facteur clé du travail du réseau est l'éducation et les compétences pour les jeunes adultes. La formation professionnelle contribue en

particulier à diversifier et à générer des revenus au niveau local et retient les jeunes de se déplacer vers les villes.

Récemment, le réseau a entamé le dialogue avec les responsables gouvernementaux locaux pour exprimer leurs préoccupations quant au changement climatique et exiger une action. Le soutien est en deçà des besoins ; des fonds sont disponibles au niveau national, mais peu atteignent les niveaux locaux, et le soutien financier direct au niveau local n'est pas disponible. Mme Constance Okollet, membre fondatrice du réseau **Climate Wise Women**, a exprimé la nécessité d'une approche plus ascendante et a appelé à une action et des obligations gouvernementales au niveau international : « Arrêtez de discourir et passez à l'action dans les communautés rurales ; faites-les descendre dans les communautés, qu'ils puissent voir et comprendre ce qui est bon ou mauvais pour la communauté ; faites ressentir aux pays développés [la façon dont] le changement climatique [se fait ressentir dans les villages] ».

Un participant à la recherche a évoqué des activités qui appuyaient la mobilité volontaire comme stratégie d'adaptation. Dans le grand bassin du lac Turkana, qui couvre le nord-ouest du Kenya, le sud de l'Éthiopie et de plus petites parties de l'est de l'Ouganda et du sud-est du Soudan du Sud, l'organisation **Friends of Lake Turkana** collabore avec les gouvernements locaux pour défendre et sécuriser les routes migratoires internes et transfrontalières pour les communautés pastorales. Leur travail consiste à dissiper les perceptions négatives et à promouvoir la mobilité pour assurer des parcours durables. En outre, ils nouent le dialogue et font pression sur les parties prenantes au niveau régional, y compris l'IGAD et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), pour s'assurer que les discussions politiques reflètent les perspectives communautaires au niveau régional.

Quand on leur a demandé si l'on pouvait mieux exploiter les possibilités d'utiliser la mobilité comme stratégie d'adaptation et comment, les personnes interrogées ont souvent pointé deux stratégies : a) actualiser les accords de libre circulation pour permettre aux personnes de se déplacer en prévision du changement climatique ; et b) requalifier les communautés (en particulier les jeunes) avec des compétences vertes qui pourraient être utilisées si les gens décidaient de se déplacer vers de nouveaux lieux.

Aménagement urbain et mobilité

Les participants ont reconnu que la migration des campagnes vers les villes liée au climat est déjà en cours ; que les villes seront des « points chauds » pour les catastrophes climatiques ; et que les facteurs de pression existants seront amplifiés si la migration vers les zones urbaines n'est pas planifiée. Les personnes interrogées ont indiqué un certain nombre d'initiatives limitées, mais en développement, dans le domaine de l'aménagement urbain.

66 Pour de plus amples informations sur le référentiel mondial de bonnes pratiques de l'IDMC, rendez-vous sur <https://www.internal-displacement.org/good-practices>

67 Les services climatologiques sont définis par l'**Organisation météorologique mondiale** comme offrant une « aide à la décision à partir d'informations sur le climat qui permettent aux particuliers et aux organisations de prendre de meilleures décisions ex ante ».

À Gabiley, en Somalie, la municipalité collabore avec **Cities Alliance et l'Agence pour les réfugiés du Somaliland** afin de créer des zones d'accueil pour les réfugiés et pour développer un aménagement planifié garantissant la satisfaction des besoins fondamentaux des personnes déplacées de force, ce qui inclut la fourniture de davantage de ressources aux personnes déplacées en raison du changement climatique.

S'appuyant sur le travail du Mayors Migration Council et du C40 Cities Climate Leadership Group (C40) pour lancer le Global Mayors Action Agenda on Climate and Migration, **l'Université de Lund et l'Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire** mettront en œuvre un projet en partenariat avec les municipalités où le déplacement lié au climat est une réalité. Le projet ciblera les professionnels du secteur public au Kenya (et en Sierra Leone) pour apprendre et documenter les réalités des déplacements liés au climat dans les villes, le rôle des autorités locales dans la résolution des défis et la pertinence d'adopter une perspective fondée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes.

Une initiative à venir de **l'Institut de l'environnement de Stockholm (SEI)** à Naivasha, au Kenya, examinera les impacts du changement climatique sur les communautés en milieu urbain touchées par les inondations. Le projet de recherche d'un an étudiera l'impact des événements météorologiques liés au climat sur les décisions en matière de mobilité, et la façon dont les décideurs politiques locaux peuvent s'en servir pour mieux informer les politiques au niveau local et mieux se préparer à de telles situations.

Approche de la mobilité climatique dans l'ensemble de la société

Lorsque l'on considère des groupes de population spécifiques, la plupart des interventions sont axées sur les femmes. Les femmes ont été rapportées comme plus vulnérables parce qu'elles sont souvent responsables de la collecte d'eau et de la préparation de nourriture. Le changement climatique peut signifier qu'elles doivent parcourir de plus longues distances pour atteindre une source d'eau et investir davantage d'efforts pour produire la même quantité de nourriture. Là où la migration circulaire est fréquemment pratiquée par les hommes de la famille, les femmes qui restent ont souvent une charge de travail accrue. Les femmes sont souvent plus susceptibles de faire partie des populations « prises au piège », car elles sont traditionnellement plus attachées à la culture des terres. Un participant a signalé une augmentation de la violence sexiste liée aux impacts du changement climatique. Lorsque la nourriture ou l'eau sont insuffisantes, le stress, les tensions et conflits ou les abus peuvent augmenter.⁶⁸

À un niveau politique élevé, le **PNUD, en coopération avec ONU Femmes, réunit des dirigeantes** dans le cadre de **l'Initiative pour la mobilité climatique en Afrique**,

afin de discuter de solutions sexospécifiques à la mobilité climatique. Des messages clés axés sur les femmes et le changement climatique sont en cours d'élaboration, en préparation de la COP27 en Égypte.

Les communautés pastorales sont un groupe confronté à un nombre croissant de défis sur leurs routes migratoires habituelles, dont certains sont probablement imputables au changement climatique. Les groupes pastoraux sont souvent contraints de se déplacer vers des zones éloignées ou au-delà des frontières, où ils manquent de protection et de passage sûr. Plusieurs participants à la recherche ont indiqué que les frontières terrestres telles que nous les connaissons aujourd'hui n'existaient pas par le passé et ne sont pas reconnues par de nombreuses populations rurales. Les postes de contrôle frontaliers sont étrangers à de nombreux éleveurs. **Les enseignements tirés des communautés pastorales migratrices traditionnelles** sont repris par l'IGAD en collaboration avec **l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ)**. Des ateliers conjoints sont organisés pour comprendre et cartographier les modèles migratoires traditionnels et pour identifier de nouvelles routes de migration potentielles. De même, **Friends of Lake Turkana** soutient les communautés pastorales du grand bassin du lac Turkana (couvrant le nord-ouest du Kenya, le sud de l'Éthiopie et de plus petites parties de l'est de l'Ouganda et du sud-est du Soudan du Sud) pour trouver de nouvelles routes migratoires durables. Grâce à un cadre de justice climatique, ils défendent les droits des communautés pastorales à traverser les frontières. Amnesty International adopte également une approche de justice climatique pour soutenir des passages de frontières sûrs.

L'Institut Raoul Wallenberg a développé un cadre pour intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les politiques de développement des villes.⁶⁹ Le cadre comprend six dimensions, à savoir : (1) la participation et l'accès à l'information, (2) la non-discrimination, (3) les droits fondamentaux et l'équité, (4) les systèmes et structures de gouvernance, (5) l'action et l'autonomisation, et (6) les normes et le contexte sociaux. Le cadre sera appliqué prochainement dans un nouveau projet d'aménagement urbain dans la région des États membres du Processus de Khartoum.

Adoptant une perspective légèrement différente de l'approche dans l'ensemble de la société, le **Réseau de recherche sur la mobilité climatique en Afrique** plaide pour davantage de recherches menées par des Africains liées à la mobilité climatique. Leur préoccupation s'aligne sur les conclusions du chapitre sur l'Afrique du dernier rapport du GIEC, qui révèle que l'Afrique est le continent recevant le plus petit montant de financement des recherches et que la plupart des fonds pour la recherche sur l'Afrique vont à des pays non africains, principalement les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et la France.⁷⁰ Le Kenya et l'Afrique du Sud occupent respectivement la 9^e et la 10^e place. En connectant des chercheurs africains de différents domaines politiques, le réseau vise à accélérer la recherche, plusieurs documents d'orientation étant attendus d'ici fin 2023.

68 Šedová B. (2021) op. cit.

69 Vous trouverez de plus amples informations sur le cadre sur le site web [Global Platform on DRR](#).

70 Trisos, C.H. et al, op. cit.

L'OIM souligne une approche centrée sur les personnes et travaille sur le changement climatique et la migration sous l'angle de la sécurité humaine en Afrique de l'Est. L'OIM a créé une **division sur le changement climatique et les migrations en 2015**. Cette division est la plus récente et actuellement la plus petite de l'organisation, mais aussi la plus dynamique. L'OIM a également recruté un envoyé pour le climat, élargissant ainsi le travail qu'elle accomplit au niveau des politiques et de la mise en œuvre.

Les participants s'accordent sur la nécessité de trouver des solutions plus inclusives et de soutenir les communautés touchées par les changements climatiques. Les défis auxquels sont confrontées les personnes engagées ou touchées par la mobilité climatique sont multiples, allant de la protection à l'accès aux soins de santé, l'éducation et l'emploi. Cela exige un dialogue plus interdisciplinaire aux niveaux régional, national et local. En particulier pour les déplacements transfrontaliers, une approche sensible aux conflits est requise pour assurer un passage sûr. Les personnes interrogées se sont par ailleurs accordées sur la nécessité d'adopter des approches plus ascendantes pour refléter les besoins des communautés sur la base de l'interaction complexe du changement climatique et de la mobilité. Les personnes touchées doivent être entendues. Plus le dialogue politique est élevé, plus les discussions sont éloignées de la réalité, a rapporté une des personnes interrogées. Trop souvent, on émet des hypothèses sur les communautés migratoires sans les inclure dans le dialogue.

Observations générales et éclairages sur les activités et interventions en matière de mobilité climatique

Outre les quatre thèmes du cadre analytique, les participants à la recherche ont apporté des éclairages sur des aspects plus généraux liés à des interventions de mobilité climatique, mettant en évidence à la fois des défis et des opportunités, ainsi que des activités. Ces éclairages sont résumés dans la section suivante.

Aller au-delà de la catégorisation

Les personnes interrogées se sont accordées à dire qu'il faut considérer la mobilité comme un continuum. Il n'y avait pas de consensus sur la terminologie parmi les participants à la recherche. La majorité, cependant, a utilisé des termes tels que « **mobilité climatique** » ou « **mobilité humaine** » pour refléter la complexité de l'interaction qui existe entre changement climatique et mobilité ainsi que les différentes formes de mobilité.

De nombreux praticiens interrogés ont souligné la nécessité d'aller au-delà de la catégorisation des personnes en déplacement et de reconnaître la complexité des multiples facteurs d'incitation et d'attraction contribuant au

processus décisionnel. Les décisions sont individuelles ; par conséquent, l'aide humanitaire et au développement doit être flexible et tenir compte des divers besoins de la communauté, des personnes en déplacement, ainsi que des personnes qui restent, volontairement ou involontairement.

Une grande attention est accordée aux cadres et aux catégories sur la mobilité climatique, qui sont utiles pour comprendre les facteurs de la mobilité et déterminer les responsabilités parmi les différents acteurs. Cependant, ils ont tendance à ne pas saisir la complexité de la prise de décision humaine et ne sont pas toujours utiles pour planifier et mettre en œuvre une réponse. Les participants à la recherche se sont plutôt accordés sur la nécessité d'intégrer systématiquement une prise en compte de l'ensemble des impacts potentiels des changements climatiques dans la planification et la mise en œuvre des activités, quel que soit le secteur spécifique dans lequel se trouvent ces activités. Par ailleurs, une personne interrogée a fait valoir qu'il est **nécessaire que la pratique dirige la recherche plutôt que la recherche tente de définir la terminologie et de cibler le changement climatique comme facteur de la mobilité**.

Avancées en science du climat

La science du changement climatique et les outils permettant de cartographier les impacts futurs du changement climatique et les déplacements potentiels qui y sont liés s'améliorent constamment, ce qui permettra de mieux comprendre quand de larges groupes de personnes devront se délocaliser, a expliqué un chercheur et co-auteur du chapitre sur l'Afrique du dernier rapport du GIEC. Les systèmes d'alerte précoce s'améliorent également pour informer les gens des chocs environnementaux à venir afin de permettre une préparation adéquate ou des déplacements plus coordonnés et plus sûrs.

Au niveau de la mise en œuvre, cependant, il y a un manque de capacité à analyser et à interpréter les projections du changement climatique et à les « traduire » en mesures d'adaptation efficaces pour les agriculteurs, limitant ainsi leurs options de préparation et d'adaptation aux changements, comme les sécheresses ou les inondations.⁷¹ Plusieurs personnes interrogées ont également indiqué qu'il existe souvent un décalage entre planification climatique au niveau national et action au niveau local. Les villes doivent élaborer leurs propres réponses et des mandats de prestation de services doivent être éclairés par la dynamique locale.

Structures de coopération

Au niveau politique, il y a des évolutions positives dans la reconnaissance et la facilitation des mouvements transhumants dans le contexte du changement climatique en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique (voir ci-dessus à propos du Protocole de l'IGAD sur la transhumance). Le Protocole sur la libre circulation récemment approuvé par l'IGAD reconnaît « la contribution positive que la libre circulation des personnes peut apporter pour atténuer (...) les effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement (...) ».⁷²

71 Girvetz, E., Ramirez-Villegas, J., Claessens, L., et al (2018) [Future climate projections in Africa: Where are we headed?](#) The Climate-Smart Agriculture Papers, 15–27.

72 Autorité intergouvernementale pour le développement (2020) [Protocole sur la libre circulation des personnes dans la région de l'IGAD](#), préambule.

Cependant, l'absence de dispositions spécifiques au sein des cadres de libre circulation qui définissent les obligations d'État en matière de déplacements induits par le climat signifie que les personnes qui traversent les frontières avec des besoins et vulnérabilités spécifiques en matière de changement climatique peuvent ne pas obtenir l'assistance ou le soutien dont elles ont besoin.

Un participant représentant la région de la CEDEAO a déclaré que si les accords de libre circulation permettent aux personnes de traverser les frontières, ils n'offrent pas nécessairement le droit de se doter de moyens de subsistance et de rester en permanence. Lorsque le retour après une catastrophe n'est pas possible, en raison de la récurrence de la catastrophe, les accords de libre circulation sont mis à mal. Il suggérerait par conséquent un échange d'enseignements par rapport aux accords de libre circulation de la région de la CEDEAO vers les pays de l'IGAD, mais aussi vers tous les États membres du Processus de Khartoum.

D'autres personnes interrogées ont indiqué un décalage entre les organes politiques qui acceptent certaines conventions à un très haut niveau politique et ceux qui les mettent en œuvre, généralement au niveau infranational, en combinaison avec un manque de dialogues multisectoriels, entraînant la mise en œuvre limitée de conventions, stratégies et politiques. Un participant a indiqué que la lutte contre le changement climatique et la mobilité nécessitent des formes de systèmes de gouvernance entièrement nouvelles pour aborder la nature transversale du problème.

Les personnes interrogées ont également exprimé l'importance d'une meilleure coordination au-delà des politiques et de la politique. Les acteurs dans le domaine de la migration doivent collaborer plus étroitement avec les acteurs de la sphère climatique ; les organisations à vocation humanitaire doivent établir des liens avec des projets de développement.

Par rapport à l'écart qui existe entre le développement et la réponse humanitaire, les participants ont également indiqué que pour exploiter les possibilités de la mobilité volontaire comme stratégie d'adaptation positive au changement climatique et pour assurer des solutions durables aux personnes forcées de se déplacer, un soutien est nécessaire pour un certain nombre de domaines. En première ligne : la fourniture d'opportunités d'emploi ainsi que de formation et de compétences, en particulier pour les jeunes ; l'éducation pour les enfants ; et l'accès aux soins de santé.

Financement

Selon les personnes interrogées, la plupart des ressources financières sont actuellement concentrées autour de l'extrémité « déplacement » du continuum de la mobilité, où le financement est plus fixe et à plus court terme par nature (accent sur l'humanitaire). Pour des résultats plus efficaces, le financement doit être plus flexible et à plus long terme afin de mieux soutenir les collectivités et les gouvernements pour s'adapter (plus d'accent sur le développement). Pour les personnes qui doivent traverser les frontières et qui sont dans le besoin, il manque un financement au-delà des premières semaines ou des premiers mois d'aide humanitaire, en particulier au niveau infranational.

Les participants ont également indiqué que des fonds sont facilement disponibles pour l'atténuation des changements climatiques, tandis que dans le contexte de la mobilité climatique, des fonds d'adaptation sont nécessaires. Par ailleurs, les besoins de financement sont relativement complexes et les capacités d'accès à un soutien financier font défaut aux niveaux régional, national et local, et peu de fonds sont disponibles pour renforcer ces capacités. Les structures gouvernementales locales manquent non seulement des capacités, mais aussi de l'argent nécessaires pour agir de manière proactive face à une catastrophe ou pour assurer une coordination lors d'une catastrophe naturelle.

5. Conclusion

La nature exploratoire et préliminaire de la présente recherche implique que cette cartographie ne doit pas être considérée comme exhaustive, mais précisément qu'elle doit être traitée comme une première étape vers un apprentissage continu dans ce domaine d'intervention relativement nouveau et émergent. Néanmoins, les entretiens avec des répondants issus d'un large éventail d'organisations et d'institutions, ainsi que des chercheurs et responsables de mise en œuvre, permettent de tirer de premières conclusions aux fins de discussion.

Possibilités de mobilité anticipative en réponse au changement climatique

La recherche s'éloigne lentement mais sûrement de l'accent mis sur le déplacement pour s'orienter davantage vers le meilleur moyen de soutenir la mobilité volontaire et l'impact des accords de libre circulation, ainsi que sur la manière d'exploiter les opportunités qui émergent à travers la mobilité. Deux institutions de recherche lancent également un projet

d'aménagement urbain pour s'adapter à une augmentation existante et attendue du nombre de personnes se déplaçant vers les zones urbaines en raison du changement climatique. Cependant, les interventions de programmation restent axées sur la prévention des déplacements à travers une diversité de mesures d'adaptation et de renforcement de la résilience, et sur la fourniture d'une aide humanitaire aux populations déplacées après un choc environnemental. Les chercheurs et les responsables de mise en œuvre se sont accordés sur la nécessité d'instaurer un dialogue multisectoriel incluant des parties prenantes de tous niveaux et de tous secteurs, afin de faire avancer la conversation (et l'action) vers des opportunités de mobilité anticipative, ainsi que pour développer des interventions de soutien dans une dynamique de déplacement changeante, principalement à plus long terme. De nouveaux mécanismes de coopération et de collaboration sont nécessaires, et des mandats organisationnels doivent être adaptés. La coopération se renforce parmi les agences de l'ONU, mais aussi parmi les entités gouvernementales nationales, mais il en faut davantage pour permettre des interventions et des activités complémentaires, s'intégrant étroitement et s'appuyant les unes sur les autres.

Aller au-delà de la théorie et des preuves pour passer à l'action

Comme le montre notre analyse, les institutions de recherche et les organisations de mise en œuvre tentent d'établir un cadre clair pour la mobilité climatique. La discussion se concentre sur l'identification du lien qui existe entre changement climatique et mobilité, l'élaboration d'une définition convenue de la mobilité climatique et la recherche d'un consensus autour des concepts. Dans le même temps, la mobilité climatique est en cours et les activités ciblées sur le terrain sont peu nombreuses. Il est peut-être temps de déplacer ou d'élargir l'accent en passant de l'établissement d'un cadre clair pour la mobilité climatique à la mise en œuvre d'activités et d'orienter les recherches et définitions à travers la pratique plutôt que l'inverse. Considérons, par exemple, les chercheurs qui examinent les enseignements pouvant être tirés de modèles de mobilité des éleveurs en réponse au climat.

Équilibrer les responsabilités et le financement

La majeure partie de la mobilité dans les États membres du Processus de Khartoum semble être interne ou tout au plus concerner les pays voisins, et confronte les gouvernements nationaux à un défi majeur. Tandis que les pays du Nord sont responsables de la plus grande part des émissions, les impacts majeurs du changement climatique sont perçus dans les pays du Sud ; les pays du Sud comme du Nord sont tenus de réduire les émissions et de mettre en œuvre des activités d'atténuation des émissions, mais il y a un manque d'action en matière d'adaptation, pour soutenir les personnes les plus touchées par le changement climatique. En réalité, le financement de l'action climatique reste concentré dans les pays développés. Lorsque des fonds sont mis à la disposition des pays du Sud, ils s'avèrent financer

des activités à un niveau assez haut, et ces activités n'ont pas d'impact sur le niveau local, le financement étant ainsi loin d'atteindre les communautés locales.

De plus, les besoins de financement, au nom de la transparence et de la responsabilité, sont si compliqués qu'ils sont devenus un obstacle à l'accès. Comment ajuster les flux de financement mondiaux pour atteindre le niveau local ?

Le processus de Khartoum comme plateforme d'échange

En tant que plateforme de dialogue et de coopération, le Processus de Khartoum en est à un stade précoce de la mobilité climatique en termes de politiques, de pratiques et de capacités. L'avenir du Processus de Khartoum présente un fort potentiel pour faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les États membres. L'échange d'enseignements peut être étendu à d'autres régions également, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre d'accords sur la libre circulation. La COP27 en Égypte ne peut que promouvoir les activités des États membres du Processus de Khartoum pour s'engager dans la mobilité climatique.

Il est toutefois important que le dialogue ne s'en tienne pas à un niveau politique très élevé. La recherche a démontré un besoin évident de faire entendre la voix des personnes directement touchées par le changement climatique. L'inclusion des migrants et des acteurs locaux de la société civile est recommandée pour parvenir à des solutions durables aux défis de la mobilité climatique reflétant réellement les besoins de la population.

Dans l'ensemble, la littérature et les participants à la recherche s'accordent à dire qu'il n'y a pas besoin d'alarmisme. Les populations dans les pays du Processus de Khartoum sont déjà en déplacement et l'ont toujours été. En effet, ce riche passé offre une excellente occasion de tirer des enseignements des stratégies de subsistance traditionnelles comme les communautés pastorales, en particulier dans les zones arides et semi-arides, et d'appliquer ces connaissances pour faire face à certains des défis plus récents — et futurs — de la mobilité climatique.

Annexe 1. Liste des participants à la recherche

Dr Stephen Adaawen	Professeur adjoint, Université de Groningue ; chercheur associé, Institut allemand de développement
Mme Ikal Angelei	Cofondatrice et directrice, Friends of Lake Turkana
Mme Yasmin Anis	Responsable des programmes, Conseil danois pour les réfugiés
Mme Dorien Braam	Consultante pour le PNUD pour la mise en place d'un réseau de femmes dans le cadre de l'Initiative pour la mobilité climatique en Afrique
Mme Lena Brenn	Conseillère en matière de déplacements en raison de catastrophe, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
M. Mario Cárdenas	Assistant de recherche, Institut de l'environnement de Stockholm
Mme Padmini Iyer	Coordinatrice principale de recherche, Research and Evidence Facility du Fonds fiduciaire de l'UE
Mme Lisa Lim Ah Ken	Spécialiste en thématiques régionales, Migration, environnement et changement climatique, OIM
M. Abokor Abdi Mahamoud	Conseiller pour le Global Programme Human Mobility in the Context of Climate Change de la GIZ
Mme Noora Katriina Makela	Coordinatrice de programme, Migration, environnement et changement climatique, OIM
Mme Aimée-Noël Mbiyozo	Consultante et chercheuse, Institute for Security Studies
Mme Carol Mungo	Chargée de recherche, Energy and Climate Change Programme, Institut de l'environnement de Stockholm
Mme Memory Mwale	Coordinatrice Regional Migrant Response Plan, OIM
M. Victor Nyamori	Coordinateur régional pour les réfugiés, Amnesty International
Dr Nicodemus Nyandiko	Président, Réseau de recherche sur la mobilité climatique en Afrique
Mme Alesia O'Connor	Chercheuse et analyste des politiques, Observatoire des situations de déplacement interne
Mme Constance Okollet	United Women Network, membre fondatrice de Climate Wise Women
Mme Katharina Schmidt	Conseillère pour le Global Programme Human Mobility in the Context of Climate Change de la GIZ
Dr Benjamin Schraven	Consultant indépendant et chercheur sur le lien qui existe entre changement climatique et mobilité (a travaillé entre autres pour l'Institut allemand de développement, l'OIM et l'UE)
M. Matthew Scott	Responsable du domaine Droits de l'homme et Environnement, Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire à Lund, Suède
Dr Nick Simpson	Chargé de recherche postdoctorale à l'African Climate & Development Initiative, Université du Cap
Mme Chloe Sydney	Chercheuse, Observatoire des situations de déplacement interne
M. Johannes Tarvainen	Spécialiste Migrations et Déplacements, PNUD
M. Markus Topp	Responsable principal chargé de la protection, UNHCR
Mme Tamara Wood	Présidente du Réseau de recherche sur la mobilité climatique en Afrique

Annexe 2. Bibliographie

- Abel G.J., Brottrager M., Crespo Cuaresma, J., et Muttarak R. (2019) [Climate, conflict and forced migration](#), Global Environmental Change, 54, 239–249.
- Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala). URL : <https://au.int/fr/treaties/convention-de-lunion-africaine-sur-la-protection-et-lassistance-aux-personnes-deplacees-en>
- Union africaine (2022) [Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan 2022-2032](#)
- Banque asiatique de développement (2012) [Addressing climate change and migration in Asia and the Pacific](#)
- Barnett, J. R. et Webber, M. (2010) [Accommodating migration to promote adaptation to climate change](#). Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° 5270
- Cissé, G., McLeman R., Adams H., Aldunce P., Bowen K., Campbell-Lendrum D., Clayton S., Ebi K.L., Hess J., Huang C., Liu Q., McGregor G., Semenza J., et Tirado M.C. (2022) *Health, Wellbeing, and the Changing Structure of Communities*. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Pörtner H.-O., Roberts D.C., Tignor M., Poloczanska E.S., Mintenbeck K., Alegría A., Craig M., Langsdorf S., Löschke S., Möller V., Okem A., Rama B. (éds)]. Cambridge University Press, pp. 1041-1170, doi:10.1017/9781009325844.009. 7
- Easton-Calabria E. (2021) Horn of Africa, Climate-induced disaster on the rise, Cities Alliance : <https://www.citiesalliance.org/newsroom/news/results/horn-africa-climate-induced-displacement-rise>
- Etana, D., Snelder, D.J.R.M., van Wesenbeeck, C.F.A., de Cock Buning, T. (2021) [The impact of adaptation to climate change and variability on the livelihood of smallholder farmers in central Ethiopia](#) Sustainability 2021, 13, 6790.
- Fernandez-Gimenez, M.E. et Le Febre, S. (2006) [Mobility in pastoral systems: Dynamic flux or downward trend?](#), International Journal of Sustainable Development & World Ecology 13(5), 341-362.
- Girvetz, E., Ramirez-Villegas, J., Claessens, L., Lamanna, C., Navarro-Racines, C., Nowak, A., Thornton, P., & Rosenstock, T. S. (2018) [Future climate projections in Africa: Where are we headed?](#) The Climate-Smart Agriculture Papers, 15–27.
- Government of the UK (2011) *Migration and global environmental change: future challenges and opportunities*.
- Güneralp, B., Lwasa, S., Masundire, H., Parnell, S. et Seto, K.C. (2017) [Urbanization in Africa: challenges and opportunities for conservation](#). Environmental Research Letters 13(1).
- IDMC (2017) [Reducing displacement risk in the Greater Horn of Africa](#)
- IDMC (2019) [Nothing to put in your mouth. Durable solutions to drought displacement in Ethiopia](#)
- IDMC (2020) [No land, no water, no pasture. The urbanisation of drought displacement in Somalia](#)
- IDMC (2021) [Rapport mondial sur le déplacement interne 2021 : Déplacement interne et changement climatique](#)
- IGAD (2020) [Protocole de l'IGAD sur la transhumance](#).
- IGAD (2020) [Protocole sur la libre circulation des personnes dans la région de l'IGAD](#), préambule.
- OIM (25 juillet 2022) Les chefs d'État et de gouvernement africains se réunissent en Ouganda pour appeler à concerter les efforts de lutte contre les changements climatiques, communiqué de presse. URL : <https://www.iom.int/fr/news/les-chefs-detat-et-de-gouvernement-africains-se-reunissent-en-ouganda-pour-appeler-concerter-les-efforts-de-lutte-contre-les-changements-climatiques>
- OIM (2022) [A Region on the Move 2021: East and Horn of Africa](#)
- OIM (2020) [Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit](#).
- GIEC (2022) 6^e rapport d'évaluation, chapitre 9. *Africa Chapter, cited as Trisos, C.H., I.O. Adelekan, E. Totin, A. Ayanlade, J. Efitre, A. Gemed, K. Kalaba, C. Lennard, C. Masao, Y. Mgaya, G. Ngaruiya, D. Olago, N.P. Simpson, et S. Zakieldeen, 2022 : Africa*. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Pörtner H.-O., Roberts D.C., Tignor M., Poloczanska E.S., Mintenbeck K., Alegría A., Craig M., Langsdorf S., Löschke S., Möller V., Okem A., Rama B. (éds)]. Cambridge University Press, pp. 1285–1455, doi:10.1017/9781009325844.011.
- GIEC (2014) *Changements climatiques 2014 : rapport de synthèse*. Contribution des Groupes de travail I, II et III au Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

- [Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique](#) (2022)
- Kareh, P., Huckstep, S. et Resstack, R. (2022) [What satellite data can \(and can't\) tell us about climate-affected migration](#), Centre for Global Development.
- Koubi, V., Schaffer, L., Spilker, G. et Böhmelt, T. (2022). [Climate events and the role of adaptive capacity for \(im-\) mobility, population and environment](#), 43. 1-26.
- Lennartz T., Remlinger J., Ries F., Rischewski D. (2021) [Generating political commitment to address human mobility in the context of climate change on the regional and national level](#), Observatoire des situations de déplacement interne.
- Centre des migrations mixtes (2022) [Les événements liés au climat et les facteurs de pression sur l'environnement dans la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord](#).
- Nyamori V. (2020) [The legal protection of climate refugees in East Africa](#), Africa Portal.
- Plante, C., Berger, C. et Amadou, B. (2020) [En mouvement : les communautés pastorales au Sahel s'adaptent au changement climatique](#)
- Schilling, J., Hertig, E., Trambly, Y. et al. (2020) [Climate change vulnerability, water resources and social implications in North Africa](#), Regional Environmental Change 20
- Schraven B., Adaawen S., Rademacher-Schulz Ch., Segadlo N. (2020) [Climate change impacts on human \(im-\) mobility in sub-Saharan Africa](#), GIZ
- Šedová B., Čizmaziová L., Cook A (2021) A meta-analysis of climate migration literature. CEPA DP No. 29
- Singh, B. R., Safalaoh, A., Amuri, N. A., Eik, L. O., Sitaula, B. K., & Lal, R. (2020) Agricultural and natural resource sustainability under changing climate in Africa. Climate Impacts on Agricultural and Natural Resource Sustainability in Africa, 3–19.
- Singh, P.K., Hiremath, B. (2010). [Sustainable livelihood security index in a developing country: A tool for development planning](#). Ecological Indicators 2010, 10, 442–451
- Stapelton S.O., Nadin R., Watson, C. et Kellett J. (2017) [Climate change, migration and displacement](#). Overseas Development Institute / Programme des Nations Unies pour le développement.
- UNDRR (2015) [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 — 2030](#)
- UNHCR (2018) [Mapping of existing international and regional guidance and tools on averting, minimizing, addressing and facilitating durable solutions to displacement related to the adverse impacts of climate change](#)
- UNHCR (2016) [Questions fréquentes sur les déplacements provoqués par le changement et les catastrophes climatiques](#).
- Waldinger M. (2015) [The effects of climate change on internal and international migration: implications for developing countries](#), document de travail de la LSE n° 192.
- Waldinger, M. et Fankhauser, S. (2015) [Climate change and migration in developing countries](#), ESRC Centre for Climate Change Economics and Policy.
- Woldetsadik, M. et Hailu, D. (2010) Climate Change and Variability, Its Impact on Rural Livelihoods, Local Coping and Adaptation Strategies in Woreilu Woreda, North-Eastern Ethiopia. Ethiopian Journal of Development Research, 32, 2.
- Banque mondiale (2018) [Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes](#) (Groundswell I),
- Banque mondiale (2021) [Groundswell : Agir face aux migrations climatiques internes](#). Deuxième partie (Groundswell II)
- Organisation météorologique mondiale (2021) [State of the global climate](#)
- Programme alimentaire mondial (2017), [Aux racines de l'exode : Sécurité alimentaire, conflits et migration internationale](#).
- Wood T. et Abuya E. (2021) [It's time for answers for Africa's 'climate refugees'](#), Thomson Reuters Foundation News.



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte, composé de centres régionaux en Afrique, Asia, Europe et Amérique latine, et d'une unité globale à Genève.

Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Bruxelles, Genève, Dakar, Nairobi, Tunis, Bogota et Dacca.

Pour plus d'informations, visitez le site : mixedmigration.org
Et suivez-nous sur : @Mixed_Migration

